

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE

Nombre de membres
du Conseil Communautaire

Titulaires : 67
Membres présents : 45
· dont suppléés : 0

Membres représentés : 6

Votants : 51

Date de la convocation
29 octobre 2020

Secrétaire de séance :
Mme BERTOUX Julia

L'An DEUX MILLE VINGT, le 5 NOVEMBRE à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement, s'est réuni à la salle des fêtes de Le Quesnel, sous la présidence de **Monsieur Alain DOVERGNE**

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames DOUAY Sonia, MENARD Sergine, PERONNET Fabienne, PREVOST Anne-Marie, BERTOUX Julia, DAMAY Lydie, RAMON Marie-Gabrielle, RIQUIER Ludivine,

Messieurs DURAND Pierre, BLIN Nicolas, LECOINTE Jean-Noël, COTTARD Yves, DESROUSSEUX Eric, CAPELLE Hubert, BOUCHER Michel, DELANAUD Stéphane, de CAFFARELLI Christian, VAN OOTEGHEM J. Michel, LAVOINE Nicolas, DOVERGNE Alain, WALLET Joël, SURHOMME Alain, BEAUMONT Joël, LEVASSEUR Roger, CARON Hubert, DUTILLEUX Olivier, VERONT Fabrice, JUBERT Patrick, HOLLINGUE Rémy, TOURNIQUET Gautier, LESCUREUX André, CHANTRELLE Brice, HEYMAN Christophe, MOURIER Francis, VIOLLETTE Paul, NOCHEZ Didier, DEMOUY Bertrand, PARENTY Vincent, MEGLINKY Philippe, VAN DE VELDE Michel, MIANNE Michel, LEROY Jean-Maurice, WABLE Vincent, MAROTTE Philippe, CLEMENT Dominique,

● Disposaient d'un pouvoir :

M. BLIN Nicolas de ROSE Maryse-Corrinne, M. BEAUMONT Joël de Mme BLIN Monique, M. MOURIER Francis de Mme RIHET Anne, Mme RAMON Marie-Gabrielle de M. LAMOTTE Dominique, Mme RIQUIER Ludivine de Mme TESTART Laëtitia, M. LEROY Jean-Maurice de M. SYROKI Jacky,

● Absent(e)s et / ou Excusé(e)s :

Mesdames MARCEL Marie-Hélène, PATRICE-BOURDELLE, ROSE Maryse-Corrinne, ATTAGNANT Hélène, BLIN Monique, RIHET Anne, TESTART Laëtitia, GAUDECHON-LAMOUREUX Mélodie, DEMORSY Roselyne,
Messieurs CHARLES Gilles, GAWLIK Jérémy, LECONTE Yves-Robert, TEN Franck, DEPRET Patrick, BERTHE Pascal, LEGRAND Marc, DARCIS Philippe, DAMAY Jean-Michel, LAMOTTE Dominique, LOGEART Johan, SZYROKI Jacky, BENONY Miguel.

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS - BUDGET ANNEXE ZAC DU SANTERRE

RAPPORT DE Monsieur Alain DOVERGNE, Président de la CCALN

Vu la délibération du Conseil communautaire en date du 30 juillet 2020, relative au vote des budgets primitifs 2020 de la CCALN,
Vu la délibération du Conseil communautaire en date du 30 juillet 2020, relative à l'affectation des résultats 2019 aux budgets primitifs 2020,
Vu la délibération du Conseil communautaire en date du 30 septembre 2020 relative à la décision modificative n° 1 au BP 2020 – Budget Annexe Zone du Santerre,

Compte tenu des écritures de la DM n° 1 au BP 2020 du BA Zone du Santerre,

Il y a lieu de corriger la délibération spécifique à l'affectation des résultats 2019 au BP 2020 concernant le BA de la zone du Santerre.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

› Décide d'affecter les résultats 2019 au Budget Primitif 2020 du BA Zone du Santerre comme suit :

Le résultat cumulé de la section de fonctionnement s'élève à : + 18 013.79 €

Le résultat cumulé de la section d'investissement s'élève à : - 18 593.04 €

1068 : Excédent de fonctionnement capitalisé : + 18 013.79 €

002 : résultat de fonctionnement reporté : 0 €

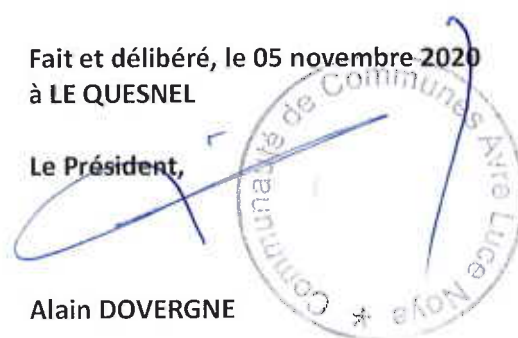
001 : solde d'exécution de la section d'investissement reporté : - 18 593.04 €

› Autorise le Président, le 1^{er} Vice-Président et le Vice-Président chargé des Finances à signer les documents en rapport avec cette décision.

POUR EXTRAIT CONFORME

Fait et délibéré, le 05 novembre 2020
à LE QUESNEL

Le Président,

The block contains a blue ink signature of Alain DOVERGNE and a circular official stamp. The stamp features the text "Communauté de Communes Avre Luce Noye" around the perimeter and a small star in the center.

Alain DOVERGNE

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le 09.11.2020
Affiché le 09.11.2020